

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE * Arrondissement de SAUMUR * Commune de <i>La Ménitré</i>	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
	<b>DECISION DU MAIRE</b>
	N° D 43/2022 Société TK ELEVATOR FRANCE Contrat de maintenance de l'ascenseur de l'Espace culturel

Le Maire de la commune de LA MENITRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n°05/2020-19 du 25 mai 2020 (rendue exécutoire le 09/06/2020) au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article. L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 45 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la proposition de contrat de maintenance de l'ascenseur de l'Espace culturel proposé par la société TK ELEVATOR FRANCE ;

Considérant que la dépense correspondante est inscrite au budget 2022 de la commune ;

## **DECIDE**

### **Article premier**

D'accepter la proposition de contrat de maintenance de l'ascenseur de l'Espace culturel de la société TK ELEVATOR FRANCE – St Barthélémy d'Anjou (49) dont les principales dispositions sont les suivantes :

- Contrat de 3 ans à compter du 01/10/2022 ;
- Reconduction tacite deux fois pour la même durée, sauf dénonciation du contrat par l'une des parties ;
- Maintenance annuelle de 2 100 € TTC, révisable annuellement selon la formule définie dans le contrat.

### **Article 2**

Cette décision sera inscrite au registre des décisions de la commune de LA MENITRE, et affichée en Mairie. Elle sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

Expédition en est adressée à Madame la Sous-Préfète de SAUMUR - département de Maine-et-Loire.



Fait à LA MENITRE  
Le 24/09/2022

Tony GUERY  
Maire de La Ménitré